

Le 11 février 2021 PAR COURRIEL À submissions@ontario.ca.

L’honorable Peter Bethlenfalvy, ministre des Finances
a/s du Secrétariat du budget

Édifice Frost Nord, 3e étage

95, rue Grosvenor
Toronto (Ontario) M7A 1Z1

Objet : Consultations budgétaires du printemps 2021

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au nom du Centre ontarien de défense des droits des locataires, un organisme juridique communautaire financé par Aide juridique Ontario qui offre des services juridiques aux locataires à faible revenu de l’Ontario sur des questions qui affectent leur capacité à conserver un logement décent et adéquat pour eux-mêmes et leur famille.

Depuis la publication du budget 2020 en novembre, la deuxième vague de la pandémie a donné lieu à une augmentation sans précédent des cas de COVID-19 et des décès qui y sont liés, dont l’impact est disproportionné sur les Ontariens vulnérables et à faible revenu. Nous vous demandons d’utiliser le prochain budget pour fournir le soutien nécessaire aux Ontariens à faible revenu et de faire de la sécurité du logement pour tous les Ontariens la pierre angulaire de la réponse de votre gouvernement à la crise actuelle de la COVID-19. Il ne peut y avoir de véritable relance sans investissement public dans la population la plus touchée par la pandémie. L’existence d’un fonds d’urgence non attribué de 6,4 milliards de dollars du gouvernement fédéral ou des 4 milliards de dollars du fonds de prévoyance pour l’intervention contre la COVID-19 de la province offre des possibilités pour concrétiser ces investissements.

Voici nos recommandations :

**Favoriser le financement des ménages et des administrations municipales afin de garantir que les besoins en matière de logement et de services connexes soient satisfaits, en particulier pour les populations vulnérables, notamment les Noirs, les Autochtones et les personnes de couleur**

Le logement est un déterminant social clé de la santé, ce qui est devenu encore plus évident avec la pandémie de COVID-19. Des logements convenables et abordables et des maisons d’hébergement d’urgence sont d’une importance capitale puisqu’il est nécessaire de respecter la distanciation physique pour assurer la sécurité des personnes. Les populations vulnérables font face à une plus grande insécurité et inaccessibilité en matière de logement et sont désormais touchées de manière disproportionnée par la pandémie de COVID-19. Les données montrent que les régions où le pourcentage de personnes à faible revenu et de personnes appartenant à des groupes racisés présentaient des taux plus élevés d’infection par la COVID-19 et d’hospitalisation. Pareillement, les pertes d’emploi et de revenus ont été plus importantes dans les secteurs de l’économie employant des travailleurs à faible revenu et appartenant à des groupes racisés et vulnérables. Les effets disproportionnés de la COVID-19 sur les populations racisées, autochtones et vulnérables ont creusé le fossé des inégalités déjà existantes dans toute la province.

**1500-55 av. University
Toronto, ON M5J 1H7**

[**www.acto.ca**](http://www.acto.ca) **Sans frais : 1 866 245-4182**

**Tél. : 416 597-5855
Téléc. : 416 597-5821**

La deuxième vague de la pandémie a aggravé la situation de nombreux Ontariens vulnérables et à faible revenu. Le taux d’emploi ne s’est pas rétabli, et les secteurs qui ont connu les plus grandes pertes (alimentation, hôtellerie et vente au détail) ont tendance à employer des travailleurs à faible revenu. Les prestations fédérales d’urgence prennent fin pour de nombreux bénéficiaires. Les travailleurs essentiels qui ont conservé leur emploi ont dû faire face à des éclosions de COVID-19, qui se produisent sur des lieux de travail où les nouveaux arrivants et les travailleurs racisés sont surreprésentés.

Les ménages vulnérables de l’Ontario sont confrontés à la perte d’emplois et de revenus en raison de la pandémie. Nous prions le gouvernement d’investir dans des programmes de logement et de soutien indispensables, tels que l’allègement des loyers et la prévention des expulsions, afin d’éviter l’insécurité et l’instabilité du logement qui accentueront les répercussions de la pandémie.

**Lancer un nouveau programme d’allègement des loyers**

De plus en plus de ménages locataires sont incapables de payer intégralement leur loyer mensuel et ont accumulé des arriérés. D’autres locataires paient leur loyer en contractant d’importantes dettes, souvent à des taux d’intérêt élevés, afin de se loger. La Commission de la location immobilière (CLI) a repris les audiences d’expulsion, alors que le moratoire actuel ne s’applique qu’à l’exécution des ordonnances d’expulsion.

La stabilité du logement est cruciale pour lutter contre la propagation de la COVID-19, et les locataires qui ont subi des pertes de revenu pendant la pandémie ne devraient pas risquer de perdre leur foyer ou de s’endetter lourdement. Nous demandons au gouvernement de lancer un programme d’allègement des loyers axé sur les locataires pour offrir de l’aide financière directe aux ménages locataires. Ce programme devrait être facilement accessible à tous les ménages qui ont besoin de payer leurs arriérés de loyer ou leurs dettes. Le programme pourrait consister en une combinaison de subventions et de prêts accessibles aux ménages en fonction de leur revenu.

L’Ontario a connu deux moratoires sur les expulsions qui, à chaque fois, ont permis de réduire le nombre de cas de COVID-19. Cependant, nous avons également constaté qu’une fois les moratoires levés, le nombre de cas augmentait. Les moratoires sur les expulsions qui ne sont pas liés à un programme d’allègement des loyers ne font que retarder l’impact du virus. Sans programme d’allègement des loyers, nous nous attendons à ce que les cas de COVID-19 augmentent une fois que l’application de la loi reprendra, entraînant le déplacement de milliers de locataires à travers la province à la recherche d’un logement qui, à l’exception du marché des copropriétés au centre-ville de Toronto, continue d’être inabordable.

**Jours de maladie payés – Permettre aux travailleurs de rester à la maison pour protéger leur santé et celle des autres sans craindre de perdre leurs revenus ou leur emploi**

L’absence de congés de maladie payés signifie que les travailleurs à revenu faible ou modeste doivent choisir entre travailler même malades ou perdre des revenus indispensables en restant à la maison pour se rétablir. Dans une province où près de la moitié des ménages locataires paient des loyers inabordables, il est regrettable que de nombreux travailleurs n’aient pas les moyens de rester chez eux lorsqu’ils ne se sentent pas bien. Lorsque les employés se rendent au travail malades, ils mettent plus de temps à se rétablir et augmentent le risque d’éclosions de COVID-19, affectant ainsi leur sécurité et celle des autres, ce qui va à l’encontre des efforts déployés pour réduire la propagation des infections.

Les travailleurs doivent pouvoir rester chez eux lorsqu’ils sont malades sans craindre de perdre des revenus ou leur emploi. L’accès à des congés de maladie financés par l’employeur permet aux travailleurs de se faire dépister en toute sécurité et de rester à la maison pour se rétablir si nécessaire. Nous demandons au gouvernement d’adopter une loi pour accorder 7 jours de congé de maladie permanent payé par l’employeur, et 14 jours supplémentaires payés par l’employeur en cas d’urgence sanitaire.

**Continuer à prévoir des fonds dans le budget pour le logement abordable afin de permettre à l’Ontario de respecter tous ses engagements dans le cadre de l’entente bilatérale fédérale-provinciale sur le logement et d’allouer des fonds provinciaux supplémentaires au-delà de ces engagements**

L’annonce en 2019 que l’Ontario fournissait un soutien direct aux Ontariens ayant besoin d’un logement avec une contribution équivalente aux fonds fédéraux disponibles dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement a été bien accueillie et a apporté une aide nécessaire à un segment de la population à faible revenu de l’Ontario. Cependant, du soutien supplémentaire est nécessaire, car la crise entraînée par la pandémie a révélé l’ampleur de l’itinérance cachée et d’un dangereux surpeuplement dans beaucoup de nos communautés.

Afin de respecter les engagements de l’entente visant à « augmenter l’offre de logements, améliorer les conditions de logement et soutenir le secteur du logement communautaire », il convient d’adopter une vision à plus long terme. L’investissement public pour répondre aux besoins de logement des Ontariens vulnérables par cette entente et l’investissement unilatéral dans la construction et la réparation de logements communautaires doit être augmenté de manière significative au-delà des mesures à court terme pour nous permettre de traverser cette crise.

**Veiller à ce que les nouveaux logements abordables construits grâce à des fonds publics restent abordables à long terme et apportent une valeur ajoutée au contribuable en priorisant les projets détenus et gérés par le secteur du logement communautaire à but non lucratif**

N’oublions pas que le rapport 2017 du vérificateur provincial a conclu que le fait de donner des deniers publics aux promoteurs privés pour qu’ils offrent les logements qu’ils ont construits et dont ils sont propriétaires à un prix abordable pendant une période limitée ne constituait pas une bonne valeur et qu’il fallait faire plus pour encourager le développement par des organismes à but non lucratif. Voici les avantages de la construction et de la propriété par le secteur sans but lucratif relevés par le vérificateur :

1. Les objectifs des organismes sans but lucratif sont de contribuer à la collectivité – soit en ne réalisant aucun gain ni profit, soit en réinvestissant les profits et les gains dans la construction de nouveaux logements. Les avantages qu’ils présentent au niveau des logements abordables peuvent être maintenus à perpétuité.

2. Les organismes sans but lucratif peuvent offrir des logements abordables de façon plus économique que les promoteurs privés parce qu’ils n’ont aucune raison de hausser les prix afin de réaliser un profit.

Nous vous invitons à suivre ce conseil lors de l’attribution de fonds pour le développement de logements abordables. Nous vous demandons de continuer à soutenir le secteur du logement communautaire représenté par l’Ontario Non-profit Housing Association et la Fédération de l’habitation coopérative du Canada (région de l’Ontario)

**Améliorer la sécurité des bénéficiaires de l’aide sociale en renforçant leur capacité à faire face à l’augmentation du coût du logement grâce à une augmentation des taux et à une meilleure conception des programmes d’aide sociale**

Une grande majorité des bénéficiaires du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées se logent sur le marché locatif privé. La partie de l’allocation de logement de l’aide sociale reste très inférieure au coût réel du logement, de sorte que l’argent nécessaire pour répondre à d’autres besoins fondamentaux doit servir à payer le loyer. Cependant, nous n’avons pas entendu parler d’engagement pour remédier à cette lacune. Le budget 2021 doit contenir des mesures qui augmentent l’aide et rendent ces programmes plus équitables et accessibles.

Il ne devrait pas non plus y avoir de récupération pour les bénéficiaires de la PCU, car cette récupération a un impact négatif sur les personnes qui vivent déjà dans une extrême pauvreté. La récupération a également pour conséquence que le ministère des Services sociaux et communautaires ne dépense pas suffisamment ses fonds d’aide sociale à un moment où les gens en ont le plus besoin.

**Réformer de manière significative les audiences de la Commission de la location immobilière (CLI)**

Les Ontariens ont fait part de leurs préoccupations par rapport à plusieurs aspects des activités de la CLI pendant la pandémie et les répercussions sur l’accès à la justice à leurs organismes juridiques locaux. La CLI ne peut pas supposer que toutes les parties ont le même accès à la technologie nécessaire pour participer de manière significative aux audiences à distance. Les formats d’audience actuels ne tiennent pas compte des locataires à faible revenu qui, en raison de la pauvreté ou d’un handicap, ne peuvent pas participer aux audiences virtuelles. Ces audiences ont souvent été chaotiques, les parties étant incapables d’y accéder pendant 30 minutes ou plus, certains appels étant interrompus, etc. Si les audiences virtuelles doivent se poursuivre, la CLI doit revoir ses procédures actuelles et fournir le soutien et les mesures d’adaptation appropriés.

**Créer un système de données centralisé pour les indicateurs du logement en Ontario**

Les progrès en matière de logement sont souvent entravés par d’importantes lacunes dans les données sur des sujets essentiels tels que les expulsions formelles et informelles, la quantité de logements abordables disponibles et le niveau des loyers. Nous avons besoin d’un système centralisé qui recueille des données désagrégées pour cibler et soutenir les communautés les plus touchées par les besoins en matière de logement. Pour élaborer ce système de données, l’Ontario pourrait bénéficier du soutien du Fonds d’innovation et de recherche de la Stratégie nationale sur le logement.

**Rétablir le financement d’Aide juridique Ontario pour garantir l’accès à la justice aux Ontariens à faible revenu**

Le budget 2019 comprenait une réduction massive de la contribution de l’Ontario à Aide juridique Ontario. La province ne s’est pas encore remise de cette décision malavisée de l’ancien ministre des Finances et de l’ancien procureur général. Le budget 2021 est l’occasion de redonner aux services d’aide juridique une assise financière solide. Le budget d’Aide juridique Ontario devrait être rétabli au moins à ce qu’il était avant 2019 afin que les personnes à faible revenu de tout l’Ontario bénéficient de l’aide juridique dont elles ont besoin pour faire face aux nouveaux défis auxquels notre province est confrontée.

Veiller à ce que chacun dispose d’un logement sécuritaire est une étape essentielle pour une économie prospère et un avenir prometteur Nous vous demandons d’utiliser le processus budgétaire pour nous rapprocher de cet objectif louable.

Nous vous remercions de l’attention que vous porterez à notre demande.

Cordialement,

Au nom du **Centre ontarien de défense des droits des locataires**

Douglas Kwan

Directeur du plaidoyer et des services juridiques

c. c. : L’honorable Steve Clark, ministre des Affaires municipales et du Logement
Deepak Anand, député de Mississauga–Malton

Kaleed Rasheed, député de Mississauga-Est–Cooksville
Natalia Kusendova, députée de Mississauga-Centre

Nina Tangri, députée de Mississauga–Streetsville
Rudy Cuzzetto, député de Mississauga–Lakeshore
Sheref Sabawy, député de Mississauga–Erin Mills